

Vos questions / nos réponses

Hospitalisation

Par [Mounette](#) Postée le 04/07/2023 08:57

Bonjour, J'ai un frère âgé de 47 ans qui est dépendant à l'alcool, tabac et cocaïne. Il a des dettes partout, s'est déjà fait frappé par des dealers pour ses dettes et donc hospitaliser suite à ses blessures (côtés cassés, poumon perforé et dents cassées). Il a été pris en charge aux urgences pour hallucinations et tentatives de suicide. Samedi soir, il s'est ouvert les veines. Les pompiers sont venus le chercher pour l'emmener aux urgences mais il est sorti quelques heures après. Nous ne lui donnons plus d'argent mais lui faisons des pleins de courses pour manger, payons son loyer... Ils nous appellent et disent qu'il va mettre fin à ses jours. Nous sommes plus qu'épuisés et ne savons plus quoi faire du tout. Il nous dit avoir aucune addiction, ne veut donc pas se faire soigner. Comment faire ? Il vit seul, n'a plus personne. Les gens le recherchent car il doit de l'argent partout. Mais nous ne pouvons plus les rembourser. Nous sommes exténués, dégoûtés, et complètement impuissants... Nous souhaitons qu'il soit hospitalisé en service psychiatrique mais comment faire ? Merci pour votre retour.

Mise en ligne le 04/07/2023

Bonjour

Nous comprenons votre détresse et épuisement.

Il est vrai que dans ces situations, l'entourage n'a pas beaucoup de ressources voire pas du tout pour que la personne se soigne.

La psychiatrie ne le soignerait pas de ses dépendances sauf s'il en faisait lui-même la demande. Mais les comportements que vous décrivez laissent penser qu'un contrôle médical et psychiatrique de son état seraient nécessaires pour lui proposer des soins concernant ses souffrances psychiques et ses envies suicidaires.

S'il refuse de s'y rendre de lui-même, vous pouvez demander une hospitalisation sous contrainte qui sera faite uniquement si 2 médecins en reconnaissent la nécessité. Il faudrait dans ce cas faire venir en même temps un médecin, la police et les pompiers. Le médecin vérifiera son état et prescrira l'hospitalisation le cas échéant. La police veillera à éviter les violences. Les pompiers pourront le conduire à l'hôpital spécialisé en psychiatrie. Un deuxième médecin sur place pourra donner son avis et si lui aussi estime qu'il nécessite une hospitalisation, l'hôpital pourra le garder au minimum quelques jours.

Concernant vos position et épuisement, vous pouvez demander un accompagnement vous-même auprès de psychologue et travailleur social d'un centre de soin en addictologie. Les consultations y sont individuelles et gratuites. Le psychologue peut vous apporter un soutien et vous conseiller concernant votre positionnement avec lui. Le travailleur social peut vous apporter des informations concernant les démarches existantes qui pourraient l'aider à mieux cadrer ses dépenses à long terme et à réduire ses dettes.

Nous vous proposons un lien vers une liste de centres de soins en addictologie proches de Saint-Hilaire-de-Riez.

Vous pouvez également trouver un soutien ponctuel ou d'autres informations auprès de nos écoutants. Ils sont joignables de 8h à 2h, 7j/7j au 0800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit. Nous répondons également par tchat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi, dimanche et jours fériés.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [Liste de centres de soins en addictologie / Saint-Hilaire-de-Riez](#)